

# Colos de proximité

4/8 ans

## Été 2023



# Édito

Les colos de proximité  
ouvrent à nouveau leurs portes pour le plus grand  
plaisir des enfants et de leurs parents !

Des séjours ludiques sont proposés avec des thématiques variées  
et adaptées pour les enfants de 4 à 8 ans.

Découvertes sportives, artistiques, activités manuelles, grand jeux et veillées  
rythmeront la vie quotidienne du groupe.

Encadrés par des animateurs qualifiés et soucieux du bien-être de vos enfants, ceux-  
ci pourront s'épanouir avec leurs nouveaux amis en toute sécurité.

Grâce à ces colos de proximité, vous pourrez confier vos enfants pour leur premier départ,  
tout en gardant un lien pendant les 5 jours de leur aventure via le dispositif « Regarde mon  
séjour » et pour les plus enthousiastes, l'aventure pourra durer 14 jours.

Vecteurs d'émancipation et d'ouverture aux autres, elles sont un véritable tremplin pour  
apprendre la vie en collectivité et le mieux vivre ensemble.

Que votre enfant préfère la lecture ou le sport, il trouvera forcément un séjour pour s'épanouir et  
se faire des amis.

À travers ces séjours, la CMCAS renouvelle son engagement en faveur de la jeunesse et de l'égal  
accès pour tous à des vacances de qualité.

Inscrire votre enfant sur une colo de proximité, c'est faire le choix de valeurs fortes : partage,  
bienveillance, tolérance, équité et solidarité.

Toute l'équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et se réjouit  
d'accueillir vos enfants pour des vacances inoubliables.

**Benoit LESMARIE**  
**Président de la CMCAS**  
**Périgord**

# 4-5 ans

## En avant Moussaillons

Du 13 au 17 juillet 2023

Du 01 au 5 août 2023

Andernos (33)

### Tous à Andernos !

Toi, petit moussaillon, tu découvriras les joies de naviguer sur un bateau en bois qui sera entouré de belles petites piscines où tu pourras te rafraichir !

Avec tes copains et tes copines tu partageras des aventures aussi bien manuelles, sportives que de découvertes... Histoires, contes et chansons te feront voyager tout au long de ta colo !

Demande à tes parents de vite t'inscrire...



	< à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564	27565 à 99999
5 jours	32,97 €	47,10 €	65,94 €	75,36 €	94,20 €	103,62 €	113,04 €	122,46 €	131,88 €	141,30 €

# 4-8 ans

## Ma première colo

Andernos (33)

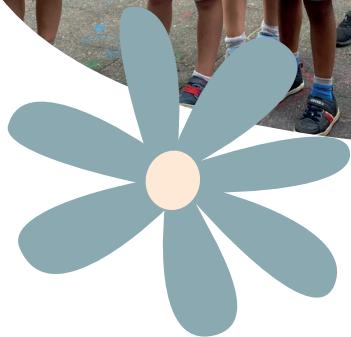
Du 25 au 29 juillet 2023



Si tu n'es jamais parti en colo, ce séjour est pour toi ! Pendant 5 jours, vient découvrir la vie en collectivité et t'épanouir dans les différentes activités proposées.

Au programme, histoires, promenades, jeux et bonne humeur.. Les animateurs seront attentifs aux demandes d'activités des enfants et les accompagneront dans leur mise en place. Ce séjour est destiné aux enfants de 4 à 8 ans. Ainsi les fratries pourront partir ensemble et profiter des mêmes activités.

**Rejoins-nous vite !!**



	< à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564	27565 à 999999
4/5 ans	32,97 €	47,10 €	65,94 €	75,36 €	94,20 €	103,62 €	113,04 €	122,46 €	131,88 €	141,30 €
6/8 ans	32,97 €	47,10 €	65,94 €	75,36 €	94,20 €	103,62 €	113,04 €	122,46 €	131,88 €	141,30 €

# 6-8 ans

## En avant l'aventure

Du 13 au 26 juillet 2023

Du 01 au 14 août 2023

Soulac (33)



Jeune aventurier viens nous retrouver à Soulac ! Tu auras l'occasion de participer à différentes expériences sous forme de grands jeux et veillées. Tous les jours, ton équipe d'animation te fera découvrir pleins de surprises insolites ... à vos marques, prêts, **on t'attend !!**



	< à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564	27565 à 99999
14 jours	84,92 €	121,31 €	169,83 €	194,10 €	242,62 €	266,88 €	291,14 €	315,41 €	339,67 €	363,93 €

# Pour accompagner vos enfants

## « Les convoyeurs »



Je regarde la vidéo !

Les CMCAS de Nouvelle Aquitaine sont en recherche perpétuelle d'accompagnateurs pour les enfants qui partent en colos. À la CCAS, on appelle ça les convoyages, c'est la prise en charge du trajet de nos jeunes bénéficiaires pour se rendre de leur lieu de vie (point de rendez-vous : CMCAS ou gare) jusqu'au centre de vacances.



Je consulte la brochure

Cette étape importante fait partie intégrante du séjour des jeunes, elle marque le début et la fin d'une aventure unique et surtout elle existe grâce à VOUS !

Vous êtes parent, agent actif ou conjoint, grand-parent actif ou inactif ou vous souhaitez tout simplement être acteur/ actrice des Activités Sociales et vous investir, faites-vous connaître auprès de votre SLVie et/ou votre CMCAS, par mail, téléphone ou en nous rendant visite.

©DR-CCAS



© Pierre Charriau / CCAS



Pour tous renseignements,  
Rapprochez-vous de votre SLVie/CMCAS



## ON PREND DES NOUVELLES ?



# RegardeMonSejour

Un blog pour préparer et suivre les aventures de votre enfant en colo !

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Regarde**mon**Séjour est une plateforme qui permet à l'équipe d'animation de **vous transmettre des documents en amont du séjour et de partager les photos prises par votre enfant ou les animateurs lors de sa colo.**

À vous de rester connecté pour découvrir leur quotidien !

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Peu avant le début du séjour, **vous recevez par e-mail les codes de connexion** à [regardemonsejour.com](http://regardemonsejour.com), avec un identifiant et un mot de passe.

Le blog sera alimenté en fonction de l'actualité sur la colo et des possibilités de connexion.



› Rendez-vous sur :  
[www.regardemonsejour.com](http://www.regardemonsejour.com)

De quoi satisfaire la curiosité des parents, tout en laissant les enfants profiter de leurs aventures ! Pour que vous puissiez voir votre enfant sur les photos, n'oubliez pas de signer l'autorisation de droit à l'image qui se trouve dans le carnet de liaison.

## TÉLÉPHONE PORTABLE



En parfait parallèle du phénomène de société que nous connaissons tous, force est de constater que les enfants, et ce dès leur plus jeune âge, arrivent sur nos séjours avec un téléphone portable.

Outre les problèmes de santé que son utilisation peut engendrer, il est source d'isolement pour l'enfant au sein du groupe, et s'est avéré néfaste au bon déroulement des activités sur certains séjours.

C'est pourquoi **nous conseillons vivement aux parents de garder «ce jouet» à la maison et de privilégier le plaisir de la petite carte postale.**

## SÉJOURS PLURIELS



Si votre enfant **a des allergies alimentaires, une maladie chronique stabilisée, un handicap ou des troubles du comportement**, vous devez, dès réception du catalogue et avant toute inscription, informer votre CMCAS qui vous mettra en relation avec le département santé-prévention de la CCAS.

Vous pouvez également appeler directement le **numéro de CMCAS : 05 53 06 50 48**

Les correspondants santé-prévention, aidés par les médecins-conseils, peuvent étudier avec vous la situation particulière de votre enfant afin que ses vacances se déroulent au mieux.

## S'INSCRIRE

Pour inscrire votre enfant, nous vous rappelons qu'il doit avoir l'âge requis pour chaque tranche d'âge, au 1er jour du séjour.

Pour les 12/17 ans, des séjours sont organisés nationalement. Les propositions de séjours sont consultables en ligne sur [ccas.fr](http://ccas.fr)

### Dès maintenant !

Renseignements et inscription auprès de votre SLVie ou CMCAS



✉ 55, Allée du Port - 24000 Périgueux

www perigord.cmcas.com



05 53 06 50 48

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

Son montant est calculé en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit. Joignez une photocopie de votre avis d'imposition, si vous ne l'avez pas encore fournie ; elle est indispensable pour son calcul. Sans ces éléments, le coefficient maximum vous sera appliqué. Aucune régularisation à posteriori ne sera effectuée.

### • AVANTAGES FAMILLES

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille, avec le même NIA (Numéro Identifiant Agent), sont affectés sur une même période :

- 5 % pour 2 enfants affectés
- 10 % pour 3 enfants affectés
- puis 5 % par enfant supplémentaire (soit 15 % pour 4 enfants, 20 % pour 5 enfants...)

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les conditions générales (inscriptions, remboursements...) des séjours nationaux CCAS s'appliquent aussi sur les séjours de proximité. Vous pouvez les consulter sur [CCAS.fr](http://CCAS.fr) rubrique **Séjours Jeunes**.

## CARNET DE LIAISON

Chaque jeune doit être en possession de son carnet de liaison (téléchargeable sur

<https://offres.ccas.fr/jeunes/colos>) qui doit contenir les éléments suivants :

- La Fiche sanitaire signée par les responsables légaux avec les certificats médicaux et l'autorisation parentale, si nécessaire.

Ces informations sont indispensables, tant pour les vaccinations obligatoires que pour les éléments d'ordre médical (décret 2002-883 et 884 du 3 mai 2002).

- L'Attestation d'Autorisation Parentale du Droit à l'Image pour les reportages, les prises de photos et leur mise en ligne sur le site [ccas.fr](http://ccas.fr)



**Ce carnet de liaison complété doit être déposé en SLVie ou dans votre CMCAS pour vérification et validation en amont du départ.**

# Comptez sous l'océan



	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>



Observez les 2 images et trouvez les 7 différences entre une plage propre et une plage polluée.





# FICHE D'INSCRIPTION VACANCES

## Séjours jeunes de proximité - ÉTÉ 2023

› Date du 1er tour d'affectation

Au delà de cette date, il sera possible de s'inscrire auprès de votre CMCAS ou SLVie sous réserve des places disponibles.

### OUVRANT DROIT

Nom..... Prénom .....

domicile \_/\_/\_/\_/\_/\_

professionnel \_/\_/\_/\_/\_/\_

\_/\_/\_/\_/\_/\_

@ .....

CMCAS de ..... Numéro d'identifiant (NIA)

› Si vous ne l'avez pas encore fournie, merci de nous joindre une photocopie de votre avis d'imposition année en cours (année N-1). Elle est indispensable pour calculer le montant de votre participation.

### PARTICIPANT (S) / CHOIX DES SÉJOURS

Nom - Prénom (en majuscule)	Sexe M/F	1 <sup>er</sup> choix		2 <sup>ème</sup> choix		3 <sup>ème</sup> choix	
		Intitulé	Date	Intitulé	Date	Intitulé	Date

*\* Merci de préciser l'âge qu'aura votre enfant à la date de début du séjour.*

En fonction du nombre d'inscrits, des séjours pourront être fermés, d'autres ouverts ou déplacés. De nouvelles propositions d'affectation vous seront faites dans ces cas de figure. La règle d'affectation CCAS sera alors appliquée (priorité aux plus âgés).

### TRANSPORT

Pour se rendre sur le centre de vacances, la CCAS organise le transport des jeunes **par train ou autocar** depuis le lieu de rassemblement déterminé (CMCAS ou gare SNCF) jusqu'au centre de vacances. Le coût du séjour inclut le transport.

› **Séjours 4-5 ans** : dans le cadre d'un premier départ et pour permettre une séparation en douceur, nous offrons la possibilité à un des parents de se joindre au convoi.

Je souhaite accompagner mon enfant lors du convoi

› **Devenir convoyeur(se)**

Le voyage de vos enfants est assuré par des **bénéficiaires bénévoles**.

Je serais intéressé(e) pour accompagner les enfants en tant que convoyeur(se).

Votre CMCAS vous contactera très prochainement afin de vous expliquer toutes les modalités.

### CARNET DE SÉJOUR

Pour tout départ de votre enfant en centre de vacances, vous devez impérativement **compléter un carnet de séjour**. Afin de procéder à sa validation, le carnet doit être **vérifié par votre CMCAS ou SLVie en amont du départ**.

« Nous vous rappelons que conformément aux articles 34,36 et 45 al. 3 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne a un droit d'accès aux informations la concernant, ainsi qu'un droit de rectification de la qualité et du sens de ces informations ».

Fait à ..... Le .....

Signature du père, de la mère ou du tuteur



